

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 20 décembre 2022

Membres

En exercice : 13

Présents : 9

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

15 décembre 2022

Date d'affichage:

15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Angélo CARINGI, Ingrid LAFOREST, Michaël MONTEIRO, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Représentés : Marie-Agnès FERNANDEZ par Brigitte DARMEDRU

Excusés : Anthony ALVES DA COSTA, Jean-Yves LAROCLETTE, Céline RUBIO

Absents :

Secrétaire de séance : Ingrid LAFOREST

Objet: BUDGET PRINCIPAL 2023 : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - DE_2022_51

Le Maire rappelle les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au conseil municipal, avant l'approbation du budget, d'autoriser le Maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Crédits votés au BP 2022 (non individualisés)	Crédits votés au BP 2022 (opérations d'équipement)	Crédits ouverts au titre de DM votées en 2022	Montant total à prendre en compte
20	27 228.00 €	13 240.00 €	- 3 500.00 €	36 968.00 €
21	2 000.00 €	126 262.00 €	9 900.00 €	138 162.00 €
23	0.00 €	85 700.00 €	- 5 400.00 €	80 300.00 €
TOTAL	29 228.00 €	225 202.00 €	1 000.00 €	255 430.00 €

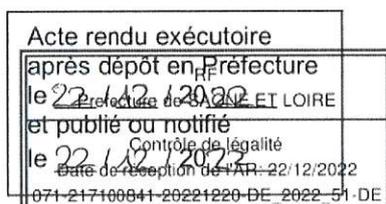
Montant total maximum des dépenses autorisées : 255 430.00 € x 25% = **63 857.50 €**

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE jusqu'à l'adoption du budget principal 2023, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 63 857.00 € répartis comme suit :

Chapitre / Article	N° opération	Libellé	Montant
2031	85	Terrain de sport	10 857.00 €
2111	0	Terrains nus	50 000.00 €
21578	88	Matériel	3 000.00 €
TOTAL			63 857.00 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.